



AGENTS HOSPITALIERS

Une protection santé adaptée à votre statut

Garantie Agents Hospitaliers 1 et 2

Contrat
Responsable
Mutuelles du Soleil

Des cotisations adaptées à chacun : département du Gard [30]

Situation familiale	Cotisation mensuelle TTC 2018 Garantie agent hospitalier 1	Cotisation mensuelle TTC 2018 Garantie agent hospitalier 2
1 agent	52,97 €	77,53 €
1 agent + 1 enfant	92,61 €	136,10 €
1 agent + 2 enfants	127,07 €	186,51 €
1 agent + 3 enfants et plus	150,77 €	221,83 €
1 couple	92,61 €	136,10 €
1 couple + 1 enfant	127,07 €	186,51 €
1 couple + 2 enfants et plus	150,77 €	221,83 €

INFO !

Possibilité de rajouter un renfort hospitalisation de 16 à 48 euros par jour et/ou d'une allocation frais d'obsèques à partir de 198.66 euros par adulte.

Vos contacts de proximité dans le Gard (nord)

AGENCE ALÈS

Vos experts Mutuelles du Soleil sont à votre disposition :
Delphine Duchassin et Thierry Froment

1A, Place de l'Abbaye - 30100 ALES

Ligne directe de l'agence : 04 66 55 70 57 agence303@mutuellesdusoleil.fr

AGENCE NÎMES JEAN JAURÈS

Res Les Séverines - 78, Bis Av. Jean Jaurès
30000 NÎMES

Ligne directe de l'agence : 04 66 05 90 44

agence301@mutuellesdusoleil.fr

AGENCE NÎMES 7 COLLINES

Ccial Les 7 Collines Bât B - 42, rue du Forez
30900 NÎMES

Ligne directe de l'agence : 04 66 06 16 17

agence301@mutuellesdusoleil.fr

AGENCE AVIGNON

57, Avenue Pierre Sémard
84000 AVIGNON

Ligne directe de l'agence : 04 90 03 18 20

agence841@mutuellesdusoleil.fr



Téléchargez l'appli mobile :

